M. de Schœnefeld, secrétaire, donne lecture de la communication suivante adressée à la Société (1) :

NOTE SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DE *DIANTHUS*, par **M. Henri LORET.**

(Toulouse, 22 mai 1858.)

DIANTHUS BENEARNENSIS. D. caudiculis procumbentibus, plus minus elongatis, laxe cæspitosis; caulibus suberectis, glaberrimis, *modice flexuosis*, 2-4floris, floribus longe pedunculatis, apice ramulorum geminatis; foliis basi æqualibus, a medio attenuato-subacutis, margine tenuissime serrulatis, subtus striatis, caulinis conformibus, erecto-patulis, vaginis latitudinem folii paulo superantibus; *squamis calycinis quaternis raro senis*, subæqualibus, margine scariosis, *tubo duplo triplove brevioribus*, in mucronem longiusculum contractis; *calycis inferne subgibbosi*, apice attenuati, *striati*, dentibus ovato-lanceolatis, mucronatis, margine membranaceis, *ciliatis*; *petalis dissitis, inæqualiter dentatis*, *lamina parva, subrotunda*, ad faucem barbata, *unguibus triplo breviore;* antheris lineari-oblongis; capsula cylindrica.

Habitat in rupibus Pyrenæorum inferiorum, loco dicto *Gabas*, in Benearnia.

On le voit, les caractères principaux du *D. benearnensis*, caractères dont l'ensemble le sépare de toutes les espèces décrites jusqu'ici, sont les suivants : Tiges flexueuses 2-4flores; fleurs géminées, longuement pédonculées; feuilles un peu rudes aux bords, striées en dessous, les caulinaires étalées-dressées; écailles calicinales 4, parfois 6, presque égales, deux à trois fois plus courtes que le tube calicinal; calice un peu renflé dans sa moitié inférieure, atténué et resserré au sommet; pétales non contigus, à limbe petit, subarrondi, inégalement denté, trois fois plus court que l'onglet.

La plante a deux à trois décimètres, des fleurs petites d'un rose violacé, et forme un gazon peu serré et d'un vert gai.

Ce *Dianthus* n'a d'intimes rapports avec aucune autre espèce, et son isolement rendait impossible toute hybridation. Les espèces suivantes, auxquelles on peut le comparer, s'en distinguent par de nombreux et importants caractères.

1° Le *D. monspessulanus* L. par ses écailles calicinales plus longuement atténuées; son calice grêle, effilé, bien plus allongé; ses pétales contigus, une fois plus grands, profondément divisés en laciniures étroites et non pas dentés; ses feuilles une à deux fois plus longues, rétrécies à leur base, à nervures très distinctes, etc.

(1) Cette note était accompagnée d'un dessin dont la gravure se trouve jointe au présent numéro.

2° Le *D. sylvatico-monspessulanus* G.G. Fl. de France, I, p. 240 (*D. saxatilis* Pers. Syn. I, p. 494) par sa taille plus élevée et les proportions bien plus considérables de toutes ses parties ; par ses écailles ciliées ; ses fleurs plus grandes, profondément divisées, souvent réunies en fascicule ; ses feuilles longuement atténuées aux deux extrémités, très aiguës, etc.

3° Le *D. petræus* W. K. par ses fleurs blanches, une fois plus grandes, à pétales glabres, très laciniés ; par ses écailles calicinales largement obovales, à peine mucronées, 4 à 5 fois plus courtes que le long tube du calice ; par ses feuilles plus étroites, glaucescentes, nerveuses, etc.

4° Le *D. pallens* Sibth. par sa souche non gazonnante ; sa tige plus roide, brièvement velue à la base ; ses feuilles plus étroites, très dressées ; son calice plus gros ; ses pétales moins dentés, à limbe étroit, oblong-cunéiforme et non pas subarrondi, etc.

5° Le *D. hispanicus* Asso par sa tige brièvement velue dans sa moitié inférieure ; ses feuilles étroites, courtes, roides, canaliculées, dressées ; son calice plus allongé ; ses pétales presque entiers, à limbe étroit, oblong-cunéiforme, etc.

Ma plante a été soigneusement comparée au *D. tener* de l'herbier de Balbis et à une douzaine d'échantillons de la même espèce donnés par Balbis lui-même au gardien du jardin botanique de Turin, mais elle s'en distingue très nettement. Balbis caractérise son espèce surtout par ces expressions : *caule unifloro, squamis calycinis plerumque duabus vix calyce brevioribus.* Les échantillons recueillis et nommés par l'auteur s'éloignent, en effet, du *D. benearnensis* par leur tige toujours uniflore et non pas multiflore, par les écailles calicinales le plus souvent au nombre de deux, *subbinis* (comme dit Koch au *D. deltoides*) et non pas 4 ou 6, égalant presque le calice et non pas 2 à 3 fois plus courtes. Le *D. tener* Balb., moins fort que ne le représente la figure, est surtout bien plus grêle que le mien dans toutes ses parties. La figure assez mauvaise de cette plante a dû tromper bien des botanistes, car les écailles calicinales, par une erreur grave du dessinateur, y sont représentées deux à trois fois plus courtes que le calice, tandis qu'elles sont toujours, en réalité, presque aussi longues que lui, *vix calyce breviores*, comme les décrit l'auteur de l'espèce (1).

Le *D. benearnensis* s'éloigne beaucoup du *D. tener* G.G. Fl. de Fr. I, p. 240 (non Balb.) par ses pétales à limbe subarrondi et non pas étroit-oblong dans sa partie centrale non divisée, par ses feuilles étalées-dressées, par sa tige flexueuse, pluriflore, très glabre même à la base, par sa taille double, etc.

(1) Ces renseignements m'ont été communiqués par un de mes amis, M. Ardoino, excellent botaniste et très bon observateur, et par M. Gras, botaniste également distingué, à qui la science sera bientôt redevable d'un nouveau *Flora taurinensis.*

La plante de la Flore de France, très distincte du vrai *D. tener* par sa souche plus forte, ses pétales frangés et non pas dentés, surtout par ses écailles calicinales toujours au nombre de quatre et n'atteignant que le milieu du tube du calice, se trouve dans l'herbier de Lapeyrouse sous le nom de *D. alpinus* Smith. Je l'ai reçue de M. Timbal et d'un autre botaniste, qui l'ont recueillie l'un et l'autre à Vénasque, localité indiquée par M. Godron. M. Timbal, persuadé, malgré les soupçons exprimés par M. Godron, que cette plante n'est point hybride, lui a imposé le nom de *D. fallens*.

DIANTHUS FALLENS Timb.-Lagr. herb.; *D. alpinus* Lap. Hist. abr. Pyr. 243 et herb.! *D. tener* Godr. et Gren. Fl. Fr. I, p. 240 (non Balb.).

Cette plante trompeuse a été prise par Lapeyrouse, *l. c.*, pour le *D. alpinus* Sm.; par MM. Grenier et Godron pour le *D. tener* Balb.; par M. Bentham et les botanistes réducteurs pour une forme exiguë du *D. monspessulanus* L. Il diffère cependant de ce dernier (*D. monspessulanus* L. dont il est, il faut l'avouer, très voisin), par sa souche grêle, grisâtre, à divisions courtes émettant des jets stériles nombreux et des tiges fleuries *courtes, dressées* (ni flexueuses ni ascendantes), rarement biflores, jamais multiflores; par ses feuilles plus fermes, plus larges, moins atténuées au sommet, aiguës, courbées en gouttière, striées; par ses fleurs plus petites, à écailles calicinales atteignant à peine le milieu du tube, appliquées, presque égales, ovales-lancéolées, contractées en une arête *un peu* membraneuse aux bords et au sommet, et non pas herbacée, striée dans toute sa longueur; par le calice plus court, moins atténué au sommet, à divisions moins aiguës et moins profondes; par ses pétales à limbe plus étroit-oblong dans sa partie centrale (non orbiculaire), moitié moins frangé aux bords; enfin par sa floraison plus tardive.

Ces mêmes caractères distinguent le *D. fallens* des *D. Waldsteinii* Sternb. et *D. alpestris* Hopp. qu'on rencontre partout dans les Pyrénées mêlés avec le type, et qu'on regarde à bon droit comme de simples formes du *D. monspessulanus* L.

Le *D. tener* Balb. diffère du *D. fallens* par le tube du calice plus court, plus étroit, non atténué au sommet, à écailles atteignant le sommet du calice; par ses pétales plus petits, à limbe orbiculaire, dentés et non frangés; par ses feuilles plus fines, striées, en gouttière, aiguës; par ses tiges plus grêles, toujours uniflores; par sa souche moins forte, moins cespiteuse; enfin par un port bien différent.

Nous reconnaissons que les caractères que nous avons assignés au *D. fallens* auront peu d'importance pour les botanistes qui, avec M. Bentham, veulent que le *D. monspessulanus* L. varie considérablement selon les lieux, le sol et l'altitude; mais l'ayant observé plusieurs fois et à des époques très éloignées les unes des autres (1837, 1849, 1852, 1854), nous pensons qu'une semblable variation n'aurait pu se conserver aussi longtemps sans reprendre la forme type primitive, c'est-à-dire les caractères qui distinguent le *D. monspessulanus* L.

(*Note communiquée par M. Timbal-Lagrave, de Toulouse.*)

M. Arthur Gris fait à la Société la communication suivante :